



---

CONSEIL CULTUREL  
DE LA  
COMMUNAUTÉ CULTURELLE FRANÇAISE

Session extraordinaire de 1974

---

26 JUIN 1974

---

**Projet de décret ajustant le budget des Affaires culturelles  
de la communauté culturelle française pour l'année budgétaire 1973**

**— SECTEUR EDUCATION NATIONALE —**

**RAPPORT**

DE LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT  
PRESENTE A LA COMMISSION DE LA POLITIQUE GENERALE (1)

PAR **M. J. LAUSIER**

---

(1) Cf. art. 50 du Règlement d'ordre intérieur.  
Voir : 5-II (S.E. 1974) - N° 1.  
5-II (1973-1974) - Nos 1 et 1 bis.

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission s'est réunie les 20 et 26 juin 1974 pour examiner le projet de décret ajustant le budget des Affaires culturelles pour l'année budgétaire 1973 — Secteur Education nationale (1).

#### Exposé du ministre.

Le ministre signale qu'une réduction de 4 p.c. a été effectuée dans le cadre de la lutte contre l'inflation.

#### Discussion générale et discussion des articles.

Aucun membre ne désirant poser de question, le président déclare la discussion générale et la discussion des articles closes.

#### Vote.

Le président met aux voix l'ensemble du secteur.

Il est adopté à l'unanimité.

La commission fait confiance à son président et à son rapporteur pour l'adoption du rapport.

*Le Rapporteur,*

J. LAUSIER.

*Le Président,*

L. HANNOTTE.

---

(1) Ont participé aux travaux de la commission : MM. Hannotte (président), Bourgeois, Busieau, Janssens, Lacroix E., Lausier (rapporteur), Lernoux, Mme Mathieu, MM. Nothomb, Olivier E., Remacle L., Sweert et Thomas.

A assisté aux travaux :

M. Humblet, ministre de l'Education nationale.